

<http://cpsainttugdual.catholique.fr/C-R-de-la-reunion-ECP-EAP-CE-du-vendredi-22.html>



C.R. de la réunion ECP-EAP-CE du 22 juin 2018

- Accueillir - Communauté pastorale St-Tugdual - Les comptes-rendus de l' ECP -

Date de mise en ligne : mercredi 27 juin 2018

Copyright © Communauté pastorale Saint-Tugdual - Tous droits réservés

C.R. de la réunion ECP-EAP-CE du vendredi 22 juin 2018 à Tréguier

Ordre du jour : première réflexion sur les perspectives nouvelles ouvertes par la création d'une nouvelle paroisse Saint-Tugdual à partir de nos 4 paroisses et sur la nouvelle communauté pastorale à envisager.

Après la messe où nous avons prié le Saint-Esprit, la réunion a eu lieu dans la chapelle Saint-Tugdual.

Présentation de la création de notre nouvelle paroisse

par l'abbé Caous sur un ton très optimiste. Puis explication de la présence du vicaire général Hervé Le Vézouët.

- Distribution du communiqué de l'évêque [communiqué officiel de Mgr Moutel](#)
- Intervention de Joëlle Le Guen au nom de l'ECP [J. Le Guen](#)
- Puis Hervé Le Vézouët a pris la parole

Il a souligné que ce regroupement est bon pour l'Église. Il y a eu anticipation de la nouvelle par l'évêché à cause du bouclage de la revue *Église en Côtes d'Armor*. La presse s'en est mal saisie. L'évêque était absent. C'est pour cela que l'abbé Le Vézouët est venu. On ne peut utiliser le mot de « disparition » de paroisses. Les communautés pastorales sont vivantes, elles ne sont pas figées. Elles peuvent donc évoluer. Pas de fusion, mais création de nouvelles paroisses. Plusieurs endroits, dans le diocèse, demandaient des aménagements. Ils avaient déjà mis en route des façons d'unifier les choses, de mutualiser.

Les 4 EAP existantes pourraient devenir des « équipes locales » ou des « équipes relais ». Ce sera à l'assemblée paroissiale d'indiquer ses préférences. Il faut chercher l'organisation la meilleure avec nos moyens pour améliorer ce qui fait la vie de l'Église dans nos lieux de vie.

Le décret officiel n'est pas encore sorti. La première étape était le conseil presbytéral, il a donné un avis favorable pour Saint-Tugdual, Lannion et Mûr-Uzel. Cela a déjà été fait à St-Brieuc, N-D de la Baie, etc. Cette organisation est mieux adaptée à la vie ecclésiale telle qu'elle est aujourd'hui. Ce n'est donc pas exceptionnel, mais utile.

- L'abbé Caous a repris la parole

C'est lui qui est à l'initiative du projet de nouvelle paroisse. Cela existait déjà avec la catéchèse regroupée, Anne-Marie Rannou ayant été actrice de ce regroupement. S'il n'est pas compliqué de changer les structures, il est plus difficile de changer les habitudes. L'abbé Caous continuera à dire plusieurs messes le dimanche, il ne reviendra pas là-dessus. La présence caritative est déjà globalisée. On avait du mal à trouver des nouveaux pour les 4 EAP et les 4 conseils économiques. En fait, il s'agit d'appliquer le principe canonique : « un seul curé, une seule paroisse ».

Quelle mise en oeuvre ?

L'abbé Caous souligne qu'il va falloir accepter que certaines façons d'être meurent, mais nous aurons à coeur de travailler à la mission.

Dans la nouvelle EAP de la paroisse Saint-Tugdual, chacun devra être mobilisé pour un travail donné. L'EAP n'est pas une réunion d'information, elle est un lieu de proposition, de décision et de mise en oeuvre. Les informations doivent circuler, en descendre et y remonter.

Il faut aussi que chaque relais continue à vivre par exemple en célébrant des baptêmes comme à Coatascorn par exemple. Il faut essayer qu'il n'y ait pas de déperdition ni de démobilité. Nous devons continuer à être missionnaires. On ne gomme pas ce qui existait, cela va changer uniquement de l'intérieur.

Les Commissions économiques seront regroupées, dans l'intérêt de l'évangélisation. Le renouvellement du Conseil économique est difficile. L'enjeu est de mieux s'organiser pour mieux vivre ensemble.

Par exemple, à moyen terme, lorsque l'apostolat très courageux des abbés Caroff et Caboco arrivera à son terme, quand nous ne pourrons plus célébrer une eucharistie simultanée en plusieurs endroits. Il faudra réfléchir à la diminution des pardons de mai ou au changement d'horaires de certains pardons.

On constate que les assemblées de liturgie de la parole qui existent ailleurs ne marchent pas bien.

On doit arriver à une planification meilleure, mais sans se couper de certains relais. On s'est aperçu par exemple que certains relais qui étaient importants sont devenus plus petits déjà dans le regroupement de la Communauté pastorale (ex. La Roche Derrien).

Les étapes

A la rentrée :

- Qu'aucun de nous ne se sente blessé s'il n'est pas appelé dans la nouvelle EAP. L'abbé Caous constate que pour certains l'appartenance à l'EAP est mal reçue : devoir, corvée, lassitude ... Le renouvellement des 4 EAP et des 4 CPAE (conseils pastoral pour les affaires économiques) était devenu très laborieux, surtout si l'on veut suivre la règle diocésaine du mandat de 3 ans, renouvelable une seule fois. Il faut appeler des gens nouveaux, respecter une certaine répartition territoriale mais avant tout chercher des gens motivés. Nous aurons à relire les textes de créations des EAP.
- Il nous faut faire l'état des lieux de notre nouvelle paroisse, comme communauté de foi vivante afin de grandir dans l'unité et d'être présents aux communautés rurales.

Assemblée paroissiale

Elle aura lieu le 23 septembre pour présenter la façon de s'organiser. D'ici là, la nouvelle EAP sera appelée. Fête

pour le pardon de Saint-Tugdual et mise en route.

Conclusion du vicaire général, Hervé le Vézouët : Il s'agit de faire au mieux avec les forces dont on dispose.

Pour lire le compte-rendu complet :



CR ECP EAP CE du 22 juin 2018